



Est il grave ou c'est un fraude ou pas d'importance

Par **Rase**, le **11/04/2021** à **22:53**

Bonjour

Je suis de nationalité européenne, je suis venue en France pour travailler en juin 2013, avec un contrat CDD de 5 mois. A la fin de mon contrat, j'ai pensé rentrer chez moi mais finalement, je me suis inscrite à Pôle Emploi, début décembre 2013, puis je suis rentrée chez moi pour passer Noël avec ma famille, et je suis revenue définitivement en France pour y habiter, début janvier 2014. Depuis, je travaille toujours 8 mois par an, en restant toujours inscrite à Pôle Emploi.

En février 2021, j'ai décidé de déposer une demande pour un titre de séjour permanent, en donnant les preuves de plus 5 ans légales, à ce moment là. Je viens de finir mon contrat CDD, je déclare en préfecture être rentrée en France début 2014 en faisant référence à mon déménagement définitif alors que, sur attestation chômage, il est écrit demandeur d'emploi depuis décembre 2013.

Ma questions : est-ce que c'est considéré comme une fraude ? Il aura-t'il un impact sûr ma demande ? Où c'est ne pas important car la demande n'est pas fondée sur ça ?

Je vous remercie.

Par **Tisuisse**, le **12/04/2021** à **07:20**

Bonjour,

Qu'appellez-vous "nationalité européenne" ? Merci.

Par **Rase**, le **12/04/2021** à **08:32**

Bonjour

je suis de nationalité espagnole et j'ai décidé de demander une carte séjour Eu permanent
Merci d'avance.

Par **marouil**, le **12/04/2021** à **15:21**

Je pense que ce forum n est pas destine a procurer a des fraudeurs des conseils legaux et je suggere que ce post soit archive.

Par **Rase**, le **12/04/2021** à **17:42**

Bonjour

Vous estimé que le faite de mettre mon date de déménagement au lieu de d'été de mon premier travail c'est une fraude ? Et le faite de me répondre c'est Une aidé au fraudeurs !

Pourriez vous devolepez un petit peu votre pensée il vous plaît. .. encore merci

Par **Marck.ESP**, le **06/06/2021** à **17:39**

Bonjour

Pourquoi ne déclarez vous pas à Pôle Emploi que vous travaillez.. C'est cela la fraude qu'évoque "marouil". (Et qui peut vous coûter cher).